

Bilan de la convention 2023 entre Bordeaux Métropole et la CMANA33

Le nombre élevé d'actifs travaillant dans l'artisanat ainsi que la diversité des activités intervenant pour le service aux particuliers, mais également aux entreprises, font de l'artisanat un secteur économique majeur pour le territoire.

L'année 2023 a été une année encore difficile pour la plupart des entreprises artisanales en raison de la conjoncture politique, économique et sociale. Pour autant et malgré le contexte, Bordeaux Métropole et la CMANA33 ont pu mener à bien les actions prévues et organisées sur la base de six axes stratégiques.

AXE 1 : Répondre aux besoins fonciers et immobiliers des entreprises artisanales sur le territoire de Bordeaux Métropole

Actions prévues :

1. Continuer à identifier et spécifier les besoins immobiliers des artisans à l'échelle de la métropole pour mieux les intégrer dans les projets immobiliers ;
2. Accompagner les projets de création d'espaces économiques à vocation artisanale portés par la Métropole, tant sur le volet opérationnel qu'en phase de commercialisation ;
3. Focus sur les nouvelles formes de locaux d'activités ;

Actions réalisées :

1- Identifier et spécifier les besoins immobiliers des artisans

Actualisation de l'étude portant sur les besoins immobiliers des artisans

Entre juin et juillet 2023, 240 artisans ont été interrogés par emailing ou par appel téléphonique pour connaître leurs pratiques actuelles et leurs besoins en matière d'immobilier.

Les principaux éléments à retenir sur la situation actuelle des artisans :

- 52% des artisans n'exercent pas leur activité dans un local, ce sont principalement des entreprises en création. Parmi eux, seuls 56% sont satisfaits de leur situation et 27% sont à la recherche d'un local. Les artisans de la construction sont ceux qui exercent le moins dans un local dédié.
- Le local professionnel individuel reste privilégié pour la majorité des artisans, toutefois l'artisanat créatif trouve sa place dans les locaux professionnels mutualisés.
- 62% des entreprises occupant un local sur Bordeaux Métropole sont satisfaites de leur situation, toutefois les principales raisons d'insatisfaction sont : la surface insuffisante, le manque de visibilité et le stationnement. Ce qui peut contraindre le bon développement des entreprises.
- 35 % des artisans sont en recherche d'un local professionnel / 83 projets détectés pour une somme 22 825 m² de projets détectés (* l'un des artisans recherche 10 000m²).

- 42% des répondants en recherche sont situés à Bordeaux, les secteurs les plus recherchés sont : Bordeaux, Sud et Ouest et les communes de Bordeaux, Bègles, Pessac, Mérignac.
- La forme du local souhaitée et ses fonctions : Le local professionnel individuel est la forme la plus recherchée par les artisans, la forme individuelle en RDC et en mitoyen ont des niveaux de demande équivalente, en dernière position apparaît le local mutualisé notamment pour l'artisanat créatif. Les fonctions les plus recherchées sont le stockage et la production, avec des locaux de 50 à 100 m².
- Les budgets à la location, l'achat, la construction pour les artisans : Les capacités financières des artisans à la location sont sur des valeurs entre 86 et 98€ m²/an/HT HC et à l'achat entre 1000€/m² et 1155€/m².

2- Suivi opérationnel des projets d'aménagement métropolitains

Continuité des projets immobiliers métropolitains

Au cours de l'année 2023, la CMA NA 33 a poursuivi l'accompagnement des phases opérationnelles des projets métropolitains à vocation artisanale en participant aux réunions programmées sur les projets : Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Carbon Blanc, Cenon, Floirac, Saint Médard en Jalles, OIM Arc rive droite, l'OIM InnoCampus et l'OIM Aéroparc.

3- Benchmark des lieux partagés / étude des modèles économiques

Un recensement de lieux partagés (non exhaustif) a été effectué à l'échelle de Bordeaux Métropole.

Trois structures ont été visitées et interrogées sur leurs modalités d'organisation, leurs ressources et leur gestion du lieu : la boutique de créateurs « Il était une folie » située à Saint-Médard-en-Jalles ; les locaux d'activités partagés « Les Berges de la Lune » situés à Bordeaux Nord et les locaux/ateliers de céramique de « Studio Primitif » situés dans le centre de Bordeaux.

AXE 2 : Accompagner la transmission / reprise des entreprises artisanales sur le territoire de Bordeaux Métropole

Actions prévues :

1. Organisation de trois ateliers (présentiel ou distanciel) sur des thématiques en lien avec la transmission d'entreprise, comme des rencontres flash avec les partenaires incontournables (URSSAF, experts-comptables, notaires, Conseil régional NA, ...).
2. Communication orientée vers les métiers « rares » avec la mise en place d'une campagne téléphonique et de e-mailing.
3. Accompagnement individuel de 20 entreprises.
4. Suivi des entreprises accompagnées sur 2021 et 2022.
5. Valorisation des entreprises à transmettre.
6. Mise en place du plan d'actions défini en 2022 destiné à soutenir la reprise d'entreprise vers de nouvelles cibles de repreneurs.

Actions réalisées :

- Organisation de trois ateliers dédiés aux chefs d'entreprises.
- Communication spécifique a été réalisée auprès des activités faisant partie des fonctions urbaines de l'artisanat créatif, l'artisanat de soutien économique et l'artisanat de production.
- Accompagnement individuel de 30 entreprises sur la transmission.
- Suivi N+2 des entreprises accompagnées depuis 2019 : 58 entreprises accompagnées
- Mise en place d'actions défini en 2022 destiné à valoriser et soutenir la reprise d'entreprise vers de nouvelles cibles de repreneurs comme les étudiants entrepreneurs et les personnes en reconversion.

AXE 3 : Accélérer la transition écologique des entreprises artisanales

Actions prévues :

1. Accompagnement collectif de la transition écologique des entreprises artisanales
2. Encourager l'artisanat à vélo – enquête sur les besoins des artisans
3. Benchmark des initiatives favorisant les mobilités douces / alternatives (vélo-cargos, ...)
4. Enquête « Artisanat et Logistique Urbaine »

Actions réalisées :

Accompagnement collectif, sensibilisation à la transition écologique

Afin de permettre au plus grand nombre d'artisans de trouver des solutions simples et faciles à mettre en œuvre pour le respect de l'environnement, 8 ateliers thématiques d'une demi-journée ont été organisés dans le courant de l'année. Au total, ce sont 131 entreprises qui ont suivi les différents ateliers organisés.

Encourager l'artisanat à vélo – Enquête sur les besoins des artisans

La CMA NA 33 a interrogé les artisans de Bordeaux Métropole sur la mobilité entre les mois de juillet et août 2023. 206 artisans sur les 10 833 interrogés ont répondu, soit 2% de la population. Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'une présentation aux équipes de la mission économie de proximité le 24 janvier 2024 puis au réseau des développeurs économique le 13 février 2024.

Benchmark des initiatives favorisant les mobilités douces / alternatives (vélo-cargos, ...)

Le benchmark a été réalisé en juillet 2023 puis actualisé en fin d'année. Il s'attache à définir le terme de « mobilités douces », dresse un état des lieux de la Métropole, recense des actions menées par d'autres collectivités et fait un focus sur les dispositifs « Certificat d'Economie d'Energie » considérés comme à suivre.

Enquête « artisanat et logistique urbaine »

L'enquête a été réalisée de juin à juillet 2023 auprès de 11 651 artisans de la Métropole puis auprès de 3 978 entreprises du Sysdau (hors Bordeaux Métropole).

Les principaux résultats sont les suivants :

Flux entrants :

- Près de 60% des artisans interrogés déclarent se faire livrer des marchandises. Les jours de livraison varient pour 37% des artisans. La forte majorité des réceptions sont cependant effectuées entre 9h et 11h du matin.
- 43% des artisans possèdent un espace de stockage.
- La majorité des artisans, lorsqu'ils s'approvisionnent eux-mêmes, procèdent surtout en voiture ou, plus faiblement, en camionnette. Les prestataires extérieurs, eux, interviennent davantage via des véhicules plus lourds
- Concernant les habitudes de stationnement, on relève qu'une part importante d'entre elles peut s'avérer gênante pour la circulation des véhicules et des piétons, notamment pour les artisans de Bordeaux Métropole

Flux sortants :

- Pour les livraisons, la voiture et la camionnette restent les modes de transport les plus utilisés, particulièrement par les artisans eux-mêmes. Les deux-roues motorisés restent encore une fois l'option la moins répandue derrière les vélos/vélos-cargo
- Dans plus de 9 cas sur 10, les véhicules motorisés des artisans sont de type thermique
- Le mode d'organisation sous forme de tournées est assez peu développé, et ce notamment à Bordeaux Métropole

Démarches en transition écologique

- 69% des répondants ont déclaré qu'ils souhaiteraient adopter une ou des démarche(s) écologique(s)

- Plus de 9 artisans sur 10 déclarent être prêts à engager ou aller plus loin dans leurs démarches de gestion des déchets.

AXE 4 : Répondre aux attentes et besoins de la filière automobile

Actions prévues :

1. Protéger le foncier artisanal
2. Organiser des ateliers collectifs et des groupes de travail

Actions réalisées :

Protéger le foncier artisanal

La CMA NA 33 a poursuivi le travail engagé en 2022 et a constaté la perte de terrains dédiés à la filière automobile :

- 103 localisations d'ancienne activité artisanale de la filière automobile ont été analysés.
- Sur ces 103 sites, seulement 36 accueillent encore une activité artisanale liée à l'automobile.
- 37 secteurs ont changé d'usage, dont 16 vers de l'habitation, rendant compliqué voire impossible une nouvelle mutation vers de l'activité.
- La CMA a identifié un peu plus d'une vingtaine d'anciens locaux vacants, à l'abandon, ou reconvertis en parkings privés lors du dernier passage de la voiture google Street-view.

L'analyse est complétée par une liste des garages automobiles identifiés sur la Métropole.

Organiser des ateliers collectifs et des groupes de travail

Trois ateliers de travail ont été organisés avec les acteurs référents (Organisations professionnelles, OPCO Mobilité, ANFA, GNFA, ...) de la filière automobile.

Le premier atelier (13 novembre 2023) mené avec les référents de la filière automobile a permis de :

- Restituer l'étude menée sur la filière automobile sur 2022 complétée par les 40 entretiens réalisés auprès de chefs d'entreprises automobile.
- Retenir 4 thématiques prioritaires pour la réalisation du guide des bonnes pratiques : Transition écologique et rénovation énergétique ; Ressources humaines, Formations, Règlementaire.
- D'échanger sur les actions de sensibilisation à mettre en place à destination des garagistes, le public étant difficilement captable par ateliers ou webinaires il a été décidé de se concentrer sur la réalisation du guide des bonnes pratiques.

Deux autres ateliers ont été organisés les 25 et 26 mars 2024 avec pour objectif de valider et d'alimenter l'ossature des différentes fiches du guide des bonnes pratiques. Chaque structure a partagé son offre de service et son expertise.

La rédaction des différentes fiches est en cours de réalisation, elle doit faire l'objet de plusieurs allers-retours entre les structures participantes et la CMA avant validation et diffusion dans le courant de l'année 2024.

AXE 5 : Accompagner les entreprises artisanales à la réponse aux marchés publics de Bordeaux Métropole

Actions prévues :

1. Accompagnement par la CMA NA 33 de la direction des achats et de la commande publique de Bordeaux Métropole sur la mise en place d'une méthodologie commune de lecture de leurs statistiques.
2. Analyse des tableaux d'attribution des marchés publics fournis par Bordeaux Métropole afin d'extraire ce qui relève de l'artisanat, et de quantifier les entreprises attributaires.

3. Mise en place d'une expérience pilote sur la réalisation d'un marché public de chantier de rénovation adapté à de la TPE artisanale, en lien avec la direction des bâtiments de Bordeaux Métropole.

Actions réalisées :

- Un travail a été réalisé avec les services de Bordeaux Métropole en lien avec le SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables). Plusieurs réunions avec les services de la commande publique de Bordeaux Métropole ont été réalisées.
- Un rapprochement avec le service des marchés publics de Bordeaux Métropole a été réalisé pour identifier les artisans dans l'ensemble des titulaires de marchés publics.
- Mise en place d'une expérience pilote sur la réalisation d'un marché public de chantier de rénovation adapté à de la TPE artisanale ; Echanges avec la Direction de l'Immobilier de Bordeaux Métropole pour identifier et caractériser le marché (premier trimestre 2023) : Marché retenu : Travaux de propreté et mise en sécurité des menuiseries extérieures du bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville (juin/juillet 2023). La CMA NA 33 a apporté des corrections et demandé des précisions sur cet appel d'offres afin de s'assurer que des artisans seraient bien en mesure de répondre.

AXE 6 – Valorisation et promotion des savoir-faire artisans

Action prévue :

Organisation d'un concours photo 100% artisanat sur Bordeaux Métropole, ouverts à toutes les entreprises artisanales

Actions réalisées :

- Création d'une identité visuelle
- Construction et rédaction du règlement du concours
- Elaboration d'une grille de notation
- Création d'un formulaire d'inscription
- Identification des dotations
- Lancement de l'appel à candidature : communication sur les réseaux sociaux, radios, e-mailing, ... : 38 candidats dont 9 lauréats
- Vernissage du concours photos réalisé le 15 avril 2024 dans le hall de Bordeaux Métropole.

AXE 7 – Mise en place des Eco-Défis auprès de l'artisanat Métropolitain

Actions prévues :

1. Evolution du règlement et des critères actuels de la labellisation
2. Ingénierie afin d'anticiper à partir de 2024 le renouvellement des labellisations des entreprises
3. Réalisation sur la fin de l'année 2023 de 20 accompagnements

Actions réalisées :

- Modifications et mise à jour des formulaires de saisie (évolution du règlement et renouvellement de labellisation) : un travail important de remise à niveau et à jour des Eco-Défis a été réalisé en 2023.
- Information des entreprises et prospection (courrier, mail, téléphone, terrain) : emailing envoyé à un panel de 3 621 entreprises et communication sur les réseaux sociaux.
- Réalisation des entretiens : 22 entreprises artisanales et commerciales ont été auditées dans le cadre des Eco-Défis en 2023.
- Le comité de labellisation a été réalisé le 08 mars 2023. Les 22 entreprises seront visibles sur le site des Eco-Défis de Gironde.